

Quand la ministre va-t-elle écouter les consommateurs et consommatrices et ordonner à Petro-Canada d'assumer un rôle de direction, un rôle de leadership, dans la réduction du prix de l'essence?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je ne peux comprendre pourquoi le député néo-démocrate voudrait que j'inflige à la société Petro-Canada une politique qui lui serait préjudiciable. La société appartient aux contribuables canadiens. Pourquoi prendrions-nous des décisions nuisibles à Petro-Canada?

Petro-Canada ne va pas au-devant des prix, elle les suit. Je peux assurer au député que Petro-Canada nous fera profiter de la baisse des prix quand elle sera en mesure de le faire.

LES MESURES ENVISAGÉES PAR LA MINISTRE

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, depuis Terre-Neuve et jusque dans le nord de l'Ontario et l'île Vancouver, les Canadiens réclament un allègement au gouvernement. Si la ministre n'est pas disposée à donner des directives à Petro-Canada, dira-t-elle à la Chambre ce qu'elle fera en faveur des consommateurs canadiens?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai déjà établi au nom du gouvernement un régime qui permettra aux consommateurs de profiter des économies.

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: J'ai dit à la Chambre que je communiquais avec les dirigeants de l'industrie pour voir à ce que les consommateurs profitent de réductions de prix.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ÉLECTIONS AUX PHILIPPINES—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A L'INTENTION D'ENVOYER DES OBSERVATEURS

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Est-ce que le gouvernement a l'intention d'envoyer des observateurs aux Philippines pour les prochaines élections, dans les jours qui viennent, pour assurer le monde occidental que les élections dans ce pays seront tenues suivant les normes normales en démocratie?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce n'est pas notre intention.

Questions orales

ON DEMANDE L'AIDE GOUVERNEMENTALE

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Est-ce que le ministre pourrait assurer cette Chambre... Est-ce qu'il pourrait offrir aux groupes privés, à certains groupes canadiens et autres qui vont envoyer des observateurs, des citoyens ordinaires pour observer les élections, est-ce que ces groupes pourraient compter sur l'appui du gouvernement, de façon qu'ils pourraient au moins exercer une certaine pression comme groupes privés auprès du gouvernement philippin, de sorte que les élections soient tenues dans les meilleures conditions possibles?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si le député a un groupe particulier en tête, je peux considérer la possibilité d'une telle action par le gouvernement canadien.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ESSENCE—LE RÔLE DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle a dit hier que les prix sont fonction de la concurrence sur le marché et que grâce au jeu du marché, les consommateurs canadiens vont profiter de la baisse du cours mondial du pétrole.

Sait-elle que le Directeur des enquêtes et des recherches, nommé en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, a déclaré en juillet 1984 que le consommateur canadien a été obligé d'assumer les hausses de prix à cause d'ententes monopolistiques conclues dans les secteurs de la commercialisation et du raffinage du secteur pétrolier. Si c'est le cas, va-t-elle ordonner à Petro-Canada de briser le monopole d'établissement des prix que détiennent les grandes sociétés pétrolières dans notre pays?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, en toute déférence, le député vient d'apporter de l'eau à mon moulin puisque à la date qu'il a citée, soit en juillet 1984, le gouvernement libéral était au pouvoir. Je conviens que sa politique énergétique allait à l'encontre de la concurrence et des intérêts du consommateur. C'est pourquoi j'affirme à la Chambre que notre politique énergétique sert les intérêts des consommateurs.

LE RÔLE DE PETRO-CANADA

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, puisque la ministre est du même avis que le Directeur des enquêtes, convient-elle également avec lui que Petro-Canada doit contribuer à favoriser la concurrence entre les stations-service? Va-t-elle veiller à ce que notre société pétrolière nationale joue désormais ce rôle, de façon à ce que les consommateurs profitent de la baisse de prix du pétrole?